

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 avril 2009

SIMPLIFICATION DU DROIT (Deuxième lecture) - (n° 1578)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 17

présenté par
M. Le Déaut, Mme Karamanli, M. Claeys, M. Juanico, M. Goldberg,
Mme Fioraso, M. Cohen, M. Yves Durand, M. Deguilhem,
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

ARTICLE 29

Supprimer l'alinéa 75.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence.